

**MASTER ECONOMIE QUANTITATIVE ET DECISION STRATEGIQUE
MENTION METHODES QUANTITATIVES POUR L'EXPERTISE ET LA
DECISION ECONOMIQUE**

2^{ème} Année

**Etude sur l'impact des étapes mobilisées au cours des
parcours d'insertion**

Par

Cécile DE OLIVEIRA

Rapport de Stage réalisé sous la direction de :

**Denis GALLAND, Chef de projet au PLIE de Lyon
et Ricco RAKOTOMALALA, Professeur à l'université Lumière Lyon 2**

Année universitaire 2007 – 2008



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Monsieur Denis Galland, chef de projet et tuteur de mon stage en entreprise, pour m'avoir accueilli et encadré pendant ces quatre mois, pour m'avoir fait découvrir le fonctionnement du PLIE de Lyon et enfin pour m'avoir confié diverses missions, avec une certaine autonomie, mais en restant toujours disponible pour répondre à mes questions. Je le remercie pour l'intérêt qu'il a porté à mon travail, à travers ses conseils précieux, et pour son implication dans mon stage.

Je souhaite également faire part de ma reconnaissance à Monsieur Vincent Belley pour m'avoir accueilli au sein de son association.

Je voudrais aussi remercier tous les membres de l'équipe du PLIE de Lyon pour avoir contribué, durant la période de mon stage, à l'existence de bonnes conditions de travail. Un merci particulier à Madame Emmanuelle Barbier Maître, pour m'avoir confié l'étude des étapes de mobilisation par la culture, ainsi que la présentation des résultats, à ses côtés. Elle fut une collègue épanouissante tant par son professionnalisme et son intérêt pour mon travail que par sa gentillesse.

Enfin, je remercie Monsieur Ricco Rakotomalala, professeur de l'université Lumière Lyon 2 et tuteur universitaire de mon stage, pour avoir suivi mon travail et pour avoir répondu à mes questionnements.

Je n'oublie pas Madame Nathalie Havet et Monsieur Denis Colongo, qui ont constitué un soutien indéniable dans la recherche et l'accompagnement de mon stage.

SOMMAIRE

Introduction

1- Présentation de l'association

1.1- ALLIES : la structure porteuse

1.1.1- Définition : objectifs et missions

1.1.2- L'organigramme

1.1.3- Les différentes organisations

1.1.3.1- La Plate-Forme Emploi

1.1.3.2- SECURISE'RA

1.1.3.3- Les Dating Emploi

1.1.3.4- La Mission Insertion Culture

1.1.3.5- Le CTEF GLYCEN

1.2- Le PLIE de Lyon : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

1.2.1- Etats des lieux

1.2.1.1- Contexte européen

1.2.1.2- Le PLIE de Lyon

1.2.2- Le PLIE en quelques chiffres

1.2.2.1- Regard sur les résultats 2002-2006

1.2.2.2- Les résultats 2007

1.2.2.3- L'horizon 2008

1.2.3- Lexique des termes clés

2- Etudes d'impact

2.1- Présentation et déroulement

2.1.1- Le contexte de l'étude

2.1.2- Synoptique de travail

2.1.3- Outils utilisés et méthodologie

2.2- Etude sur les étapes de mobilisation par le support culturel

2.2.1- Objectifs de l'étude

2.2.2- Résultats et interprétations

2.2.3- Présentations et mise en œuvre

2.3- Etude sur les étapes emploi: zoom sur les SIAE

2.3.1- Objectifs de l'étude et définitions

2.3.2- Résultats

2.3.3- Présentations et mise en œuvre

3- Analyse

3.1- Bilan des études

3.2- Bilan personnel

Conclusion

Annexes

INTRODUCTION

Ma deuxième année de master « économie quantitative et décision stratégique », mention « méthodes quantitatives pour l'expertise et la décision économique », c'est conclue par un stage en entreprise d'une durée de quatre mois, de mi-mars à mi-juillet 2008.

J'ai eu l'opportunité de faire ce stage au sein de l'Association Lyonnaise pour l'Insertion Economique et Sociale, en charge de l'application de la politique emploi et insertion de la Ville de Lyon et d'intégrer le Plan Local pour l'Insertion Economique, sous la responsabilité de Monsieur Denis Galland, mon tuteur entreprise.

Tout au long de mon stage, j'ai réalisé deux études principales et différentes missions parallèles, qui ne seront pas développées dans ce rapport, dans l'optique de répondre aux questionnements et aux attentes du PLIE et d'appliquer mes connaissances à la vie active.

La première étude concerne les étapes de mobilisation par le support artistique et culturel. Cette étude s'inscrit dans un contexte de bilan de cet axe et d'attentes en termes de sorties. Elle a donc pour objectif de venir enrichir les évaluations annuelles et de leurs donner un appui quantitatif.

La deuxième étude s'intéresse aux différentes structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), à l'heure où naissent des questionnements sur leur efficacité. L'objectif est d'obtenir des résultats permettant de justifier une décision, dans un sens ou dans l'autre.

Ces deux études demandent de mettre en forme la base de données et de faire des croisements et des moyennes.

Je vais, dans un premier temps, vous présenter la structure porteuse, ALLIES, et plus précisément le PLIE de Lyon.

Dans un second temps, je vais présenter les deux missions principales que j'ai réalisées, en précisant le contexte et les objectifs de celles-ci ainsi que les outils et la méthode utilisée, les résultats et leur mise en œuvre.

Pour terminer, je ferai un bilan des études et le point sur l'ensemble de mon stage.

1- Présentation de l'association

1.1- ALLIES : la structure porteuse

1.1.1- Définition : objectifs et missions

ALLIES, Association Lyonnaise pour l'Insertion Economique et Sociale, est, aux côtés de la Mission Locale, l'outil de mise en œuvre de la politique emploi et insertion de la Ville de Lyon.

Son conseil d'administration est composé de quatre collèges de 7 membres, comprenant des élus, des partenaires économiques, des associations et des personnes qualifiées.

➤ Les objectifs

ALLIES est, en premier lieu, chargé de la mise en œuvre du PLIE, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Un PLIE est une plate-forme de coordination des interventions publiques et privées, au plan local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Mais les objectifs d'ALLIES sont divers :

- participation à des programmes articulant formation, accompagnement social et emploi ;
- concours à l'innovation sociale ;
- participation au développement économique local, afin de promouvoir la mise à l'emploi des plus démunis ;
- missions d'ingénierie.

➤ Les missions

L'association a diversifié ses missions depuis 2000. Elle est en charge :

- de l'ingénierie de projets d'actions d'insertion dans les domaines culturel et artistique ;
- de l'accès à la culture pour les personnes en situation d'exclusion ;
- de l'animation territoriale de la thématique Emploi Insertion, avec un chef de projet en charge de 2 ou 3 arrondissements;
- de l'assistance à la gestion de fonds européens ;
- des actions d'insertion à partir de Marchés Publics ;
- de l'organisation de Dating Emploi ;
- de la réorganisation des Equipes Emploi Insertion de la Ville de Lyon, avec trois pôles de services (Duchère, Mermoz, Gerland) ;
- et participe à la mise en œuvre de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon (Mdef).

Du point de vu des entreprises, deux projets ont émergés :

- la Plate-Forme pour l'Emploi de la Ville de Lyon ;
- un plan local de ressources humaines dans le cadre du programme SECURISE'RA.

1.1.2- L'organigramme (décembre 2007)

DIRECTEUR

Vincent BELEY

ADMINISTRATION / GESTION

Magalie SERRE, Assistante
Najet ZENNACHE, Assistante
Stéphane BAYLE, Gestionnaire Comptable
Jocelyne REJAUNIER, Comptable et Ressources Humaines

PLATE FORME POUR L'EMPLOI

Patrick FILLION, Coordonnateur
Saloua BOYER, Assistante
Brigitte BAZIN, Coordonnatrice et Conseillère
Virginie BONNET, Conseillère
Salima FELKAOUI, Conseillère
Myriam ALBET, Conseillère
Marie-Pierre CHENAVIER, Conseillère
Jérôme PAYEN, Conseiller

ANIMATION TERRITORIALE EMPLOI INSERTION

Arnaud AUDUC, Chef de projet
Brigitte FRACHON, Chargée de mission
Denis GALLAND, Chef de projet
Frédérique GARCIN, Chef de projet
Gilles MALANDRIN, Chargé de mission
Nathalie MIQUEL, Chef de projet
Djamel BEDDIA, Gestionnaire informatique

MISSIONS SPECIFIQUES

Emmanuelle BARBIER MAITRE, Chargée de Mission Insertion Culture
Gilles MALANDRIN, Chargée de mission GPRH ECRINS
Sabine DUMONT, Conseillère Dating Emploi
Brigitte FRACHON, Chargée de mission MdEF
Frédérique GARCIN, Chef de projet CTEF
Mory SEYE, Chargé de mission CTEF

EQUIPES EMPLOI INSERTION

EEI de La Duchère
Catherine BALMIGERE
Lysange MBEG

EEI de Gerland
Catherine MAYEUX
Mireille HETTEMA
Bernard PASCAL

1.1.3- Les différentes organisations

L'association ALLIES anime et assure la gestion de plusieurs dispositifs :

- le PLIE de Lyon ;
- la Plate-Forme Emploi (PFE) ;
- SECURISE'RA ;
- les Dating Emploi ;
- la Mission Insertion Culture (MIC);
- et le Contrat Territorial Emploi Formation - Grand Lyon centre et nord (CTEF-GLYCEN).

Je vais ici donner un aperçu de chacun d'eux, excepté le PLIE, qui sera largement développé dans le paragraphe suivant. Les chiffres datent de 2007.

1.1.3.1- La Plate-Forme Emploi

➤ Missions

La mission de la Plate-Forme Emploi de la Ville de Lyon est de favoriser la mise à l'emploi de personnes, en réalisant une intermédiation active entre un demandeur d'emploi et une entreprise, pour un poste de travail identifié.

Elle travaille aussi au repérage des sources potentielles d'emploi et à la prospection des entreprises, prioritairement sur des secteurs d'activités en tension et/ou en difficultés de recrutement.

En résumé, elle mobilise et mutualise les compétences, les savoir-faire et les réalités économiques, permettant ainsi de générer une dynamique positive d'intégration.

Ce dispositif, financé par la Ville de Lyon, intervient en complément des organismes existants sur les problématiques de l'emploi.

➤ En quelques chiffres

Créée en mai 2003, elle a déjà permis la mise à l'emploi de 1256 personnes et 650 entreprises lui ont confié un recrutement.

Elle gère alors 15 secteurs d'activités : services aux personnes et à domicile, services aux entreprises et collectivités (nettoyage et sécurité), bâtiment second œuvre, commerce et grande distribution, relation clientèle et télé-services, restauration, hôtellerie traditionnelle, restauration collective, logistique, industrie, environnement, espaces verts, marchés publics, tertiaire et social.

En 2007, elle s'est vue confier le traitement des offres de 285 entreprises, elle a reçue 1698 personnes dont 1425 positionnées sur une offre. Suite à cela, on comptabilise 403 mises à l'emploi avec 252 CDI et CDD de plus de 6 mois.

1.1.3.2- SECURISE'RA

➤ Missions

La Région Rhône-Alpes et la Ville de Lyon se sont engagées à accompagner le développement des petites et moyennes entreprises sur des secteurs ciblés (hôtellerie-restauration, service à la personne et relation clientèle). C'est dans cette perspective que SECURISE'RA a été développé, faisant suite à ECRINS (2006-2007).

C'est un dispositif destiné à aider les chefs d'entreprises, désireux de bénéficier de conseils dans leurs stratégies de développement de ressources humaines. Il met alors à leur disposition, un consultant spécialisé dans la gestion des ressources humaines, ayant pour missions le diagnostic de l'entreprise, au regard de ses projets et des questions qu'elle se pose, la proposition d'améliorations opérationnelles et l'accompagnement dans leur mise en œuvre.

Aucune convention ou contrat d'engagement ne sont à remplir par les chefs d'entreprises. Toutes les démarches administratives sont faites par les partenaires d'ALLIES.

➤ En quelques chiffres

35 PME et TPE auront bénéficié d'un accompagnement ressources humaines dans les secteurs de l'aide à domicile, de la restauration, de la sécurité, etc...

1.1.3.3- Les Dating Emploi

➤ Missions

Les Dating sont soutenues financièrement par la Ville de Lyon, le Grand Lyon, la Région et l'Etat.

Ce sont des rencontres de pré recrutement, réservées aux résidents des quartiers prioritaires politique de la ville et/ou accompagnés dans le cadre des PLIE, de l'ANPE, de la Mission locale. Elles sont faites à partir d'une offre d'emploi d'une entreprise, avec l'envoi préalable de la fiche de poste aux référents.

C'est l'occasion d'établir le premier contact, directement, en face à face, en vue d'une procédure de recrutement, de déterminer les besoins en RH et de découvrir les nouvelles aides à l'embauche.

➤ En quelques chiffres

En 2007, se sont tenues les 5^{ème} et 6^{ème} éditions des Dating Emploi.

Côté candidats, c'est 1200 CV reçus, 966 personnes invitées aux informations collectives, 365 personnes inscrites et 398 personnes présentes.

Du point de vue des entreprises, elles étaient au nombre de 43 avec 266 postes offerts, 743 entretiens individuels, 196 propositions pour intégrer le processus de recrutement et 61 contrats signés.

1.1.3.4- La Mission Insertion Culture

➤ Missions

A Lyon, ALLIES finance depuis 2005, dans le cadre de la programmation emploi insertion, un axe thématique de mobilisation par le support artistique et culturel.

Dans cette optique, depuis 2000, la Mission Insertion Culture assure un rôle de développement, d'appui et de veille des actions d'insertion.

Trois types d'actions sont visés :

- celles qui favorisent l'accès à la sortie culturelle ;
- celles qui favorisent l'accès à la pratique artistique ;
- et celles qui permettent la participation à la création d'actions ou d'événements.

Elles doivent alors répondre à un ensemble de critères pour être considérées comme des actions d'insertion. Elles doivent avoir pour objectif de remobiliser la personne, pour lui permette de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La présence d'un lien avec un référent est obligatoire. Enfin, ces actions sont évaluées sur la base de ce qu'elles produisent sur chaque personne, en tant qu'étape d'insertion.

➤ En quelques chiffres

10 actions retenues et 162 personnes qui ont participé dont 103 dans le dispositif PLIE, 22 dans le dispositif RMI, 7 personnes travailleur handicapé, 6 personnes en CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) et 24 personnes hors dispositif.

1.1.3.5- Le CTEF GLYCEN

➤ Missions

Les CTEF (au nombre de 27) s'inscrivent dans le développement, par la Région Rhône-Alpes, d'une nouvelle approche territoriale de ses politiques d'emploi et de formation. Il s'agit d'une démarche visant à mieux répondre aux besoins en emploi et en qualification des territoires et à améliorer l'efficacité des politiques régionales contre le chômage et l'exclusion, par un renforcement des partenariats entre la Région, l'Etat et les acteurs locaux.

Le CTEF GLYCEN, lancé début 2006, regroupe les communes de Lyon, Rillieux, Caluire et le canton de Neuville sur Saône, ce qui représente 560 000 habitants.

Sa mission se répartie sous quatre grands enjeux :

- l'amélioration de la gestion des ressources humaines ;
- l'incitation à la création d'entreprise et le soutien de leur pérennité ;
- le renforcement de l'accompagnement des publics les plus précaires ;
- et le développement d'une offre de formation souple et innovante adaptée aux secteurs porteurs.

➤ L'organisation

Chaque CTEF est piloté par un élu régional et mis en œuvre par une structure porteuse, choisie en concertation avec l'Etat.

Je vais maintenant développer, plus précisément, le fonctionnement du PLIE de Lyon.

1.2- Le PLIE de Lyon : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

1.2.1- Etats des lieux

1.2.1.1- Contexte européen (Cf. Annexe 1)

Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi correspondent à la mesure 3.2, d'un des trois objectifs prioritaires, déterminés par la Communauté Européenne.

Ce sont des dispositifs territoriaux (ils agissent sur un territoire identifié), de lutte contre l'exclusion, qui permettent la coordination des acteurs économiques, associatifs et institutionnels. En plus de la mise en réseau des opérateurs d'insertion, ils servent d'interface entre ces acteurs et les personnes en exclusion.

Les PLIE résultent d'un contrat entre l'Etat, le Maire, les partenaires (ANPE, Conseil Général, Conseil Régional,...) et le président de l'association porteuse, qui fixe, sur plusieurs années, des objectifs quantitatifs et qualitatifs, et les moyens mis à disposition.

En France, il existe aujourd'hui environ 175 PLIE. Nous allons nous intéresser au PLIE de Lyon.

1.2.1.2- Le PLIE de Lyon

➤ Définition

Depuis 1993, la Ville de Lyon a mis en place le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, signant ainsi le premier protocole d'accord, pour la période 1993-1996. A celui-ci fait suite le deuxième protocole pour 1997-2001, le troisième pour 2002-2006 et le quatrième pour 2007-2011. Dès le deuxième plan, une convention entre ALLIES et l'Etat a été signée, pour la gestion des fonds FSE, faisant d'ALLIES la structure porteuse du PLIE de Lyon.

➤ Financement (Cf. Annexe 2)

Le PLIE de Lyon est cofinancé par l'Etat, la Région, le Département, la Ville de Lyon et le Fonds Social Européen (FSE).

Il a obligation d'avoir un dispositif planifié qui centralise les financements, en direction de l'insertion, et les redistribue à partir d'un programme d'action global.

➤ Missions et objectifs définis

L'objectif premier du PLIE de Lyon est de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Pour cela, il met en place des parcours individualisés d'insertion (Cf. Annexe 3) et d'accès à l'emploi, au profit d'un public ciblé et doit donc montrer une capacité d'ingénierie pour développer des actions porteuses et identifier des gisements d'emploi.

Les objectifs quantitatifs fixés par les protocoles sont les suivants :

- 1997-2001 : 3850 personnes suivies soit 763 personnes encore en parcours à la fin du protocole précédent, 3087 nouvelles entrées et 1730 sorties positives ;

- 2002-2006 (Cf. Annexe 4) : 6000 personnes suivies avec 4000 contrats de travail et 2400 sorties positives ;

- 2007-2011 : 6000 personnes suivies dont 900 nouveaux entrants par an minimum, 50% de sorties positives et 2/3 de personnes se voyant proposer une étape de mise en situation de travail.

➤ Le processus de décisions (Cf. Annexe 5)

ALLIES et le PLIE de Lyon sélectionnent annuellement les porteurs de projet, à partir d'un cahier des charges, transmis à l'ensemble des acteurs lyonnais d'insertion.

A réception des réponses, l'équipe opérationnelle instruit les dossiers, qui sont présentés au Comité Opérationnel, permettant d'assurer un rôle d'information et d'échange avec les partenaires (anciennement le comité technique de coordination des financeurs).

Après validation des projets, ALLIES-PLIE de Lyon propose techniquement des financements sur les lignes de la Ville de Lyon (Politique de la Ville et Ligne Insertion) et sur les fonds FSE. Ils conventionnent ensuite les opérateurs, sur cette base et après validation par le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration d'ALLIES.

1.2.2- Le PLIE en quelques chiffres

1.2.2.1- Regard sur les résultats 2002-2006

Entre 2002 et 2006 (*Cf. Annexe 6 et Annexe 7*) c'est :

- 6 391 personnes accompagnées ;
- 4 385 personnes qui ont obtenu un contrat de travail ;
- 2 329 ayant une formation ;
- et 2 373 personnes qui sont sorties positivement du dispositif.

Ainsi, les objectifs du plan 2002-2006 ont été atteints, en terme de personnes intégrées dans un parcours d'insertion et de nombre de contrat de travail. Le taux de sorties positives est quant à lui, légèrement en dessous, atteignant tout de même 99% de l'objectif fixé.

Si on s'intéresse à la typologie des bénéficiaires, on voit :

- 51% de demandeurs d'emploi de longue durée (*Cf. Annexe 8*);
- 49% de RMIste (*Cf. Annexe 8*);
- 52% de femmes (*Cf. Annexe 9*);
- 46% âgés de 36 à 50 ans (*Cf. Annexe 10*).

1.2.2.2- Les résultats 2007

En 2007 (*Cf. Annexe 11 et Annexe 12*), on compte :

- 2807 bénéficiaires dont 1039 nouveaux entrants ;
- 1259 personnes sorties avec 50% de sorties positives, 28% de ruptures de parcours et 22% de fin de suivi pour des raisons administratives.

Pour la typologie des publics :

- 48% de demandeurs d'emploi de longue durée et 47% de Rmiste (*Cf. Annexe 13*) ;
- 54% de femmes (*Cf. Annexe 14*);
- les 36-50 ans restent toujours majoritaires, représentant 44% du public (*Cf. Annexe 15*).

1.2.2.3- L'horizon 2008

La programmation emploi insertion 2008 comptabilise 130 actions réalisées par plus de 70 structures.

Sept champs d'actions sont disponibles pour les opérateurs :

- Référent de parcours ;
- Mobilisation et dynamisation de personnes ;
- Mobilisation par le support culturel et artistique ;
- Mise en situation de travail ;
- Accès à la formation ;
- Préparation et accès à l'emploi ;
- Actions complémentaires ;

Au niveau des financements, sont programmés 1 518 756 euros pour le FSE PLIE, 410 804 euros pour la ligne insertion de la Ville de Lyon et 356 810 euros pour la politique de la Ville.

1.2.3- Lexique des termes clés

➤ Public cible

Le public cible du PLIE est constitué de personnes domiciliées à Lyon, cumulant plusieurs caractéristiques. Se sont des personnes privées d'emploi depuis longtemps, alliant plusieurs types de difficultés, ressentant le besoin d'être accompagnées dans leurs démarches et souhaitant s'engager dans un processus de retour à l'emploi.

➤ Commission de validation

C'est une commission animée par les chefs de projets du PLIE et à laquelle participe les référents de parcours. Il s'agit ici de faire un diagnostic partagé, confirmant la nécessité soit d'un accompagnement renforcé soit d'une participation à des actions spécifiques. A l'issue de cette commission, la qualité de bénéficiaire est validée ou non, par le chef de projet-animateur.

➤ Bénéficiaire

On appelle bénéficiaires, les personnes entrées dans le dispositif PLIE, à l'issue d'une acceptation lors d'une commission de validation. Chaque bénéficiaire est alors en lien avec un référent et va élaborer, avec son aide, son parcours d'insertion.

➤ Parcours d'insertion

C'est l'itinéraire du bénéficiaire, composé d'actions opportunes (étapes) pour atteindre l'objectif de sortie positive.

➤ Référent de parcours

Personne clairement identifiée qui assure l'accompagnement du bénéficiaire dans le dispositif PLIE. Cet accompagnement est personnalisé, tout au long du parcours, avec des rencontres régulières (au moins deux contacts par mois) et ce jusqu'à six mois après l'aboutissement du projet. Le référent sert aussi d'appui pour la construction du projet. Il va proposer des pistes d'actions, mettre en relation le bénéficiaire avec des professionnels et lui proposer un positionnement sur des offres d'emploi. Cela se fait toujours en tenant compte des souhaits, des besoins du bénéficiaire et selon l'avancée de son projet.

➤ Opérateur d'étape

Il met en œuvre une action ponctuelle sur un objectif spécifique et collabore avec le référent de parcours et le bénéficiaire pour la conduite et l'évaluation de l'action.

➤ Commission de sortie

La commission de sortie permet aux chefs de projets de valider la nature et le motif de la sortie des bénéficiaires.

➤ Sortie positive

Est considérée comme sortie positive, les CDD de plus de 6 mois, les CDI, les formations qualifiantes longues ou les créations d'activité.

➤ Sortie autre

On distingue dans les sorties autres, les ruptures (abandon de parcours, cas de force majeur, changement de projet, cause indéterminée, problèmes familiaux et accompagnement plus justifié) et les sorties administratives (déménagement, retraite, problèmes de santé, maternité, réorientation vers un autre dispositif, décès).

Après cette présentation de l'association dans laquelle mon stage s'est déroulé, je vais passer à la description de mes missions principales.

2- Etudes d'impact

2.1- Présentation et déroulement

2.1.1- Le contexte de l'étude

Le PLIE de Lyon travaille à partir de statistiques, tirées d'une base de données: la base ABC (Cf. *Annexe 16*).

Cette base de données est alimentée par les référents de parcours, au nombre de 22, chacun en charge d'une cinquantaine de personnes. Chaque bénéficiaire suivi, se voit attribuer un numéro de référence dans la base (NOIND). A ce numéro est associé un ensemble d'informations telles que la situation à l'entrée dans le dispositif, les différentes étapes suivies durant le parcours d'insertion, les contacts avec le référent de parcours, la nature de la sortie, etc. (Cf. *Annexe 17*).

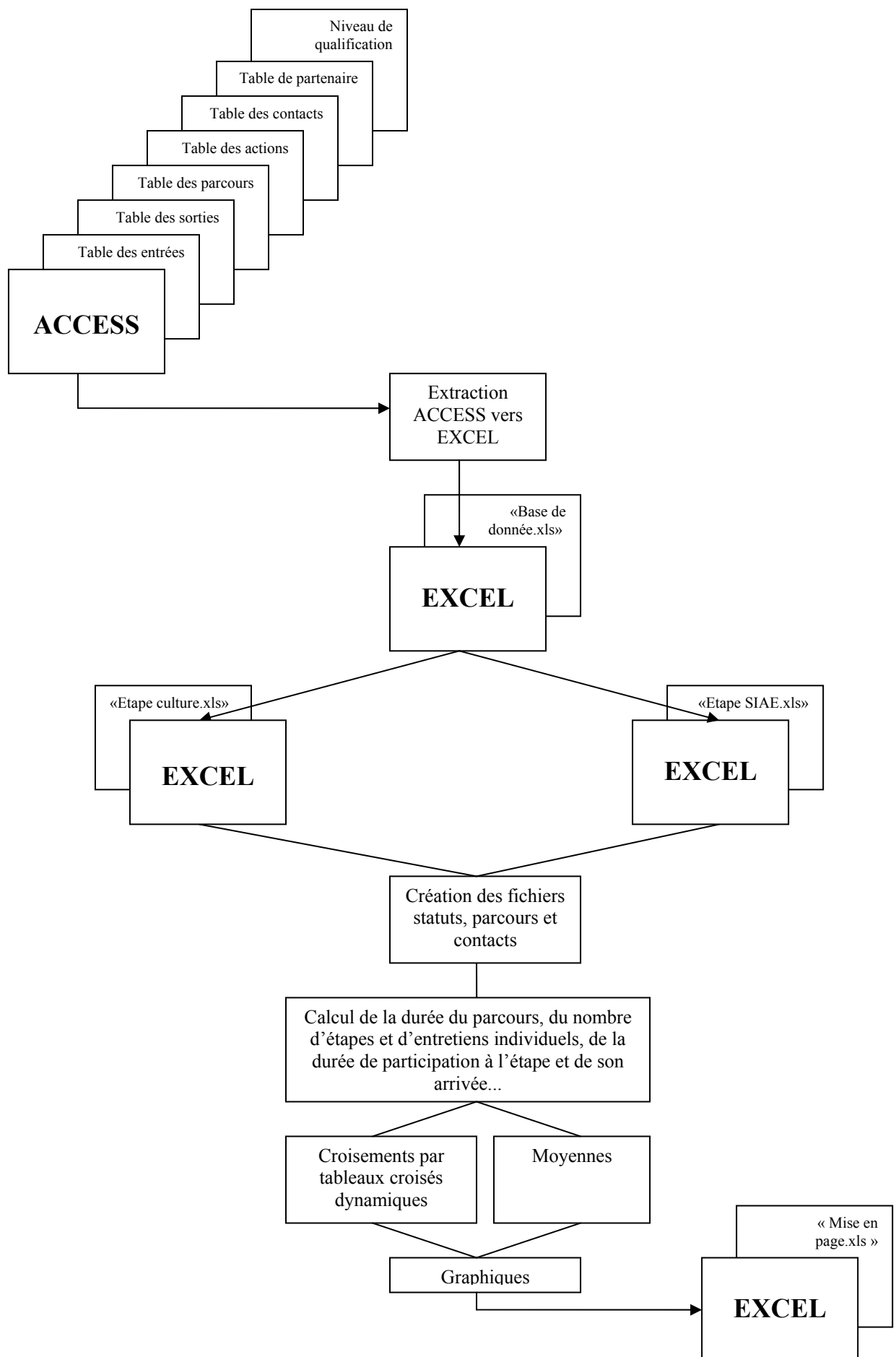
Tous les champs de la base ne sont pas obligatoires et certain ne sont pas en menu déroulant. De plus, les champs obligatoires ne sont pas systématiquement renseignés. Nous verrons par la suite que cela peut poser problème. Le remplissage de cette base de données demande donc de la rigueur. En effet, pour que les résultats soient corrects, la base doit être à jour.

Après compilation de toutes les données, le gestionnaire informatique travaille à partir de Microsoft Office ACCESS (*Cf. Annexe 18*).

ACCESS est un système de gestion de base de données relationnelles. C'est un logiciel compatible avec les requêtes et qui permet aussi de configurer des formulaires et sous-formulaires de saisie, des états imprimables avec regroupements de données selon divers critères et des totalisations, sous-totalisations, conditionnelles ou non. Il convient bien à des applications faisant intervenir jusqu'à une centaine de tables et de listes, celles-ci pouvant être principales ou de jointures. A savoir, les listes sont des tables donnant peu de renseignements et spécifiant généralement un numéro. Par exemple, la liste des niveaux de qualification, qui associe aux numéros de un à sept, le niveau de qualification correspondant (BAC, BEP, etc...). L'ensemble des tables et des listes sont mises en relation via des informations communes (*Cf. Annexe 19*). La création de diverses requêtes permet d'obtenir les statistiques voulues. Cela demande donc une connaissance visuelle de la base dans son ensemble.

Du fait de la juxtaposition des tables sous ACCESS, il n'est pas possible de faire des croisements à plats. J'ai donc décidé de travailler à partir d'EXCEL et de commencer par une linéarisation des tables nécessaires à mon étude. Voici une représentation visuelle de mon travail.

2.1.2- Synoptique de travail



2.1.3- Outils utilisés et méthodologie

➤ Outils

A partir de l'extraction de plusieurs bases d'ACCESS vers EXCEL, j'ai construit deux fichiers de travail, un pour chacune de mes études, et j'ai donc travaillé, tout au long de mon stage, avec le logiciel EXCEL.

EXCEL est un tableur de Microsoft Office. J'ai manipulé plusieurs fonctions de cet outil :

- « recherchev » : on doit lui spécifier la colonne de référence, le tableau matrice et la colonne des valeurs voulues. On doit aussi indiquer FAUX à la valeur approchée pour obtenir le contenu exact de la cellule. Elle permet de regrouper toutes les informations sur une même feuille de calcul. A partir d'une colonne spécifiée qui lui sert de référence, elle va chercher dans le tableau demandé la valeur de la colonne voulue et l'insère dans la même ligne que la cellule de référence ;

- « arrondi » : elle arrondit un nombre au nombre de chiffres demandé ;

- « arrondi.sup » : elle arrondit un nombre en s'éloignant de zéro ;

- « arrondi.inf » : elle arrondit un nombre en tendant vers zéro ;

- « jours360 » : il faut lui donner la date de début de période et la date de fin de période. Elle renvoie le nombre de jours, entre deux dates, calculé sur la base d'une année de 360 jours ;

- « annee » : elle renvoie l'année d'une date entrée en argument ;

- « si » : il faut préciser le test logique c'est-à-dire la condition à vérifier, la valeur à renvoyer, si le test est vérifié et la valeur à renvoyer, si il ne l'est pas. Elle vérifie si la condition est respectée et renvoie la valeur spécifiée dans les deux cas ;

- « nb.si » : il faut lui donner la plage à l'intérieur de laquelle on va compter les cellules non vides répondant à la condition et le critère qui peut être un nombre, une expression ou un texte, qui détermine quelles cellules seront comptées. Elle détermine le nombre de cellules non vides, répondant à la condition à l'intérieur d'une plage ;

- « et » : elle renvoie VRAI si tous les arguments spécifiés sont VRAI. On peut lui donner jusqu'à trente arguments ;

- « ou » : elle renvoie VRAI si un argument est VRAI ou FAUX et elle renvoie FAUX dès que tous les arguments sont FAUX. Ici aussi, on peut mettre jusqu'à trente arguments ;

- « moyenne » : elle renvoie la moyenne, espérance arithmétique, des arguments spécifiés. Le nombre de ces arguments numériques peut aller jusqu'à trente ou cela peut être une plage sélectionnée ;

- « alea » : elle renvoie un nombre aléatoire de distribution normale, supérieur ou égal à zéro et inférieur à un.

Les options du menu déroulant, telles que les filtres automatiques ou élaborés, pour l'extraction sans doublon, ou le collage spécial, pour ne garder que les valeurs, m'ont été d'une grande utilité.

Outre ces fonctions, j'ai utilisé le « rapport de tableau croisé dynamique » qui permet de mettre en place ce type de tableau très rapidement, en faisant glisser les champs voulus en ligne et/ou en colonne (*Cf. Annexe 20*). Cela m'a permis de faire les croisements nécessaires à mon étude et d'obtenir les pourcentages, qui seront interprétés par la suite.

J'ai aussi complété ces tableaux par l'insertion de graphiques. J'ai donc utilisé l'assistant de graphique, présent sous EXCEL, qui permet de choisir le type de graphique voulu selon les données sélectionnées, l'affectation de l'abscisse et de l'ordonnée, le titre et les légendes à spécifier, l'ajout d'une courbe de tendance et d'autres options possibles (*Cf. Annexe 21*).

➤ Méthodologie

La première étape a été d'extraire les tables utiles à mon étude, d'ACCESS vers EXCEL. L'opération a été simple grâce au module de liaison Office (*Cf. Annexe 22*), qui permet de fusionner ou d'analyser une table en divers fichiers Microsoft Office (WORD et EXCEL). J'ai donc utilisé les tables suivantes :

- la table des entrées : elle précise le NOIND qui correspond au numéro attribué individuellement à chaque bénéficiaire, la date d'intégration au PLIE et aussi les caractéristiques des personnes (nom, âge, sexe, nationalité, situation familiale, niveau de qualification, RMIste) ;

- la table des sorties : elle contient le NOIND, la date de sortie du dispositif ainsi que la nature et le motif de cette sortie ;

- la table des parcours : comprenant le NOIND, le numéro, la date d'entrée et de sortie de chacune des actions réalisées ;

- la table des contacts : avec le NOIND ainsi que la date et le type de chaque contact.

J'ai complété ces tables par l'extraction de deux listes :

- les actions : qui permet, à partir du numéro de l'action, d'identifier la nature de l'étape et l'axe à laquelle est appartient ;

- le niveau de qualification : qui relie le numéro de niveau de qualification à la désignation correspondante.

Pour faire la liaison entre la table entrée et la liste des niveaux de qualification et celle entre la table parcours et la liste des actions, j'ai utilisé la fonction « recherchev », en spécifiant le numéro correspondant.

La deuxième étape a consisté en la création de la base de données, dans laquelle j'ai réuni l'ensemble de ces tables. J'ai également éliminé les champs non nécessaires à mes études. A noter que la description des tables ci-dessus ne donne que les champs que j'ai souhaité conserver.

J'ai ensuite, pour chacune des deux études, constitué une base EXCEL composée :

- de trois feuilles : la feuille statuts (uniquement pour la première étude, l'autre ne faisant pas l'objet d'une analyse du profil des bénéficiaires) qui est le rassemblement de la table des entrées et de celle des sorties. La feuille parcours qui correspond à la table des parcours, agrémentée de la date d'entrée et de la date, la nature et le motif de la sortie. Enfin, la feuille contact qui contient ces mêmes éléments, en transposant la table des parcours par celle des contacts. Pour constituer ces trois feuilles et mettre en concordance les différentes tables, j'ai, ici encore, utilisé la fonction « recherchev » mais en spécifiant le NOIND, point commun entre les diverses bases ;

- et de l'échantillon voulu c'est-à-dire l'échantillon de départ pour l'étude sur les SIAE et les personnes sorties entre 2005 et 2007 pour l'étude sur les étapes culture. Pour cette dernière, il a donc fallu ajuster l'échantillon, en éliminant les personnes sorties avant 2005. Pour cela, j'ai tout d'abord, calculé l'année de sortie du dispositif à partir de la date,

$$\boxed{\text{Année de sortie} = \text{ANNEE}(\text{Date de sortie du PLIE})}$$

et ensuite, en mettant un filtre sur les années de 2002 à 2004, j'ai éliminé les personnes ne faisant pas partie de la population voulue.

Problèmes : le nombre de personnes ayant fait une étape culture est inférieur au nombre réel, présent dans les bilans (respectivement 63 et 103 personnes). Il en est de même pour le nombre de personnes ayant fait une étape en Atelier et Chantier d'Insertion (ACI), bien inférieur à la réalité connue. Ceci peu s'expliquer par un mauvais remplissage de la base ABC, par les référents. En effet, des erreurs ont pu survenir dans la spécification de la nature des étapes faites.

Solutions : pour l'étude sur la culture, l'échantillon étant de petite taille, j'ai rajouté les étapes absentes, d'après les bilans. Pour le groupe des ACI, avec l'aide du gestionnaire informatique et en utilisant des filtres sur la base des partenaires, nous sommes arrivé à identifier et à transférer les étapes sous la bonne dénomination. Ainsi, j'ai pu obtenir des échantillons plus proches de la réalité.

Cette étape a été la plus longue. Il s'agissait de calculer les champs supplémentaires nécessaires à mes moyennes et à mes croisements. J'ai donc rajouté :

- l'année de validation PLIE :

$$\boxed{\text{Année de validation} = \text{ANNEE} (\text{Date d'entrée du PLIE})}$$

- la durée du parcours :

$$\boxed{\text{Durée du parcours} = \text{ARRONDI} ((\text{JOURS360} (\text{Date d'entrée du PLIE} ; \text{Date de sortie du PLIE})) * 12 / 360 ; 1)}$$

- le nombre d'étapes mobilisées lors du parcours :

$$\boxed{\text{Nombre d'étapes mobilisées} = \text{NB.SI} (\text{sur l'ensemble des étapes} ; \text{égalité des NOIND})}$$

Une fois que j'ai appliqué cette formule, j'ai demandé un filtre élaboré pour une extraction sans doublon, au niveau des NOIND. Sur la feuille parcours, une étape est matérialisée par une ligne. Le nombre d'étapes pour un individu correspond donc au nombre de fois où son NOIND apparaît. Cette formule, puis l'extraction sans doublon, m'ont permis d'obtenir le nombre d'étapes par individu.

- le nombre d'étapes correspondantes mobilisées (c'est-à-dire les étapes culture pour la première étude et les étapes en SIAE pour la deuxième) : après un filtre sur la nature des étapes, en demandant l'égalité à l'étape correspondante, j'ai appliqué la même formule que précédemment suivie d'une extraction sans doublon.

- le nombre d'étapes mobilisées hors étapes correspondantes :

$$\boxed{\text{Nombre d'étapes mobilisées hors étapes correspondantes} = \text{Nombre d'étapes mobilisées} - \text{Nombre d'étapes correspondantes mobilisées}}$$

- arrivée de l'étape dans le parcours, en terme de mois :

Arrivée de l'étape dans le parcours = ARRONDI ((JOURS360 (Date d'entrée du PLIE ; Date de début de l'étape))*12/360 ; 1)

- le nombre d'étapes mobilisées, hors étapes correspondantes, par année de parcours. Ce calcul se fait en plusieurs fois. Je commence par supprimer les étapes correspondantes, étapes culture ou étapes en SIAE. Dans le deuxième cas, les étapes étant multiples, j'ai travaillé sur différentes feuilles de calcul, une par type de SIAE. Par exemple, pour les étapes en ACI, je travaillais sur la feuille ACI, composée de toutes les étapes, sauf celles en ACI. Je conserve donc les étapes mobilisées, hors étapes correspondantes.

Je fais un arrondi de l'arrivée de l'étape :

Arrivée de l'étape dans le parcours = ARRONDI.SUP (Arrivée de l'étape dans le parcours ;0)

On utilise ici un arrondi en s'éloignant de zéro car, par exemple, lorsque l'étape arrive dans le parcours au bout de 3,2 mois, cela correspond au quatrième mois de parcours.

Ensuite, je fais un codage de l'année de l'étape dans le parcours, en première année, deuxième année, troisième année, etc... :

Année de l'étape dans le parcours = SI (Arrivée de l'étape dans le parcours < 13 ; "première année" ; SI (ET (Arrivée de l'étape dans le parcours > 12 ; Arrivée de l'étape dans le parcours < 25) ; "deuxième année" ; SI (ET (Arrivée de l'étape dans le parcours > 24 ; Arrivée de l'étape dans le parcours < 37) ; "troisième année" ; SI (ET (Arrivée de l'étape dans le parcours > 36 ; Arrivée de l'étape dans le parcours < 49) ; "quatrième année" ; SI (ET (Arrivée de l'étape dans le parcours > 48 ; Arrivée de l'étape dans le parcours < 61) ; "cinquième année"))))

Grâce à des filtres successifs sur l'année de l'étape dans le parcours, pour chacune des modalités, je peux calculer le nombre d'étapes mobilisées, hors étapes correspondantes, par année de parcours, en appliquant la formule suivante, qui sera suivie d'une extraction sans doublon :

Nombre d'étapes mobilisées hors étapes correspondantes par année de parcours = NB.SI (sur l'ensemble des étapes par année ; égalité des NOIND)

- le nombre d'entretiens individuels : sur la feuille contacts, chaque contact est, comme précédemment pour les étapes, représenté par une ligne. Il m'a suffi d'appliquer, au préalable, un filtre sur le type de contact, pour sélectionner uniquement les contacts individuels, puis la formule suivante qui sera suivie d'une extraction sans doublon.

Nombre d'entretiens individuels = NB.SI (sur l'ensemble des entretiens individuels, égalité des NOIND)

- arrivée du contact dans le parcours, en terme de mois :

Arrivée du contact dans le parcours = ARRONDI.SUP ((JOURS360 (Date d'entrée du PLIE ; Date du contact))*12/360 ; 0)

- le nombre d'entretiens individuels par année de parcours a été calculé de la même façon que le nombre d'étapes mobilisées, hors étapes correspondantes, par année de parcours, sans suppressions préalables :

Année du contact dans le parcours = SI (Arrivée du contact dans le parcours < 13 ; « première année » ; SI (ET (Arrivée du contact dans le parcours > 12 ; Arrivée du contact dans le parcours < 25) ; « deuxième année » ; SI (ET (Arrivée du contact dans le parcours > 24 ; Arrivée du contact dans le parcours < 37) ; « troisième année » ; SI (ET (Arrivée du contact dans le parcours > 36 ; Arrivée du contact dans le parcours < 49) ; « quatrième année » ; SI (ET (Arrivée du contact dans le parcours > 48 ; Arrivée du contact dans le parcours < 61) ; « cinquième année »))))))

Nombre d'entretiens individuels par année de parcours = NB.SI (sur l'ensemble des contacts par année ; égalité des NOIND)

- la durée de participation à l'étape étudiée :

Durée de participation à l'étape étudiée = $\text{ARRONDI} ((\text{JOURS360} (\text{Date de début de l'étape} ; \text{Date de fin de l'étape})) * 12 / 360 ; 1)$
--

- participation ou non aux différents axes. Il s'agit ici de faire un codage binaire en VRAI ou FAUX, suivant que le bénéficiaire est ou non participé à chacun des axes proposé dans le cadre du PLIE. Ne sachant pas comment procéder sur la base parcours initiale, où une ligne correspond à une étape, j'ai linéarisé cette base pour obtenir les parcours tels qu'une ligne corresponde à un individu. Pour cela j'ai demandé, à l'aide de la formule « SI », de recopier la nature de l'axe en ligne tant que les NOIND sont identiques (c'est-à-dire tant qu'il s'agit du parcours de la même personne). Ensuite, j'ai fait une extraction sans doublon, ce qui m'a permis d'avoir, en ligne, le parcours de chaque bénéficiaire. Pour finir, le codage de la participation ou non à un axe, c'est fait à partir de la formule suivante :

Participation à l'axe = $\text{SI} (\text{OU} (\text{sur l'ensemble du parcours individuel} ; \text{l'axe apparaît}) ; \text{« VRAI »} ; \text{« FAUX »})$
--

Pour des questions de compréhension et de clarté des résultats, j'ai calculé :

- la tranche d'âge :

Tranche d'âge = $\text{SI} (\text{Age} < 26 ; \text{« < 26 ans »} ; \text{SI} (\text{ET} (\text{OU} (\text{Age} = 26 ; \text{Age} > 26) ; \text{Age} < 36) ; \text{« 26 – 35 ans »} ; \text{SI} (\text{ET} (\text{OU} (\text{Age} = 36 ; \text{Age} > 36) ; \text{Age} < 51) ; \text{« 36 – 50 ans »} ; \text{SI} (\text{OU} (\text{Age} = 51 ; \text{Age} > 51) ; \text{« > 50 ans »}))))))$

- la tranche d'arrivée de l'étape : la formule est la même que précédemment en remplacent les tranches d'âges par des trimestres, dans les 3 mois, de 4 à 6 mois, etc...

- la tranche d'arrivée de la sortie positive en trimestre, comme ci-dessus, mais aussi par année.

Une fois la base complète, avec les champs nécessaires en plus mis en place, je me suis lancée dans le calcul des moyennes et dans la construction des tableaux croisés dynamiques. Les moyennes calculées sont les suivantes :

- le nombre moyen d'étapes mobilisées ;
- le nombre moyen d'étapes hors étapes correspondantes ;
- la durée moyenne du parcours (en mois) ;
- la durée moyenne de participation à l'étape correspondante (en mois) ;
- l'arrivée moyenne de l'étape correspondante dans le parcours (en mois) :

Problème : certaines personnes ont fait plusieurs étapes culture (respectivement plusieurs étapes en ACI).

Solution : pour prendre en compte la totalité des arrivées, j'ai introduit des individus fictifs, appelés individus supplémentaires, précisant l'arrivée de l'étape dans le parcours. La moyenne tient compte ainsi de toutes les étapes.

- le nombre moyen d'entretiens individuels.

Toutes ces moyennes ont été calculées à partir de la formule « MOYENNE », en précisant le champ dont on voulait obtenir la moyenne (nombre d'étapes mobilisées, durée du parcours, etc.).

Deux autres types de moyennes sont obtenues de manière identique avec, au préalable, une sélection des personnes encore en parcours l'année considérée, grâce à un filtre sur la durée de parcours (en année) :

$$\boxed{\text{Durée du parcours (en année)} = \text{ARRONDI.SUP}(\text{Durée du parcours} / 12 ; 0)}$$

- le nombre moyen d'étapes, hors étapes correspondantes, par année de parcours, sur les personnes encore en parcours ;
- le nombre moyen d'entretiens individuels par année de parcours, sur les personnes encore en parcours.

Les différents croisements réalisés, à l'aide de l'assistant de tableaux croisé dynamique, concernaient la participation ou non à l'étape considérées et :

- la tranche d'âge ;
- le sexe ;
- la nationalité ;
- la situation familiale ;
- le niveau de qualification ;
- le fait d'être bénéficiaire ou non du RMI ;
- la nature de la sortie ;
- le motif de sorties autres ;
- le motif de sorties positives ;
- les étapes mobilisées ;
- l'arrivée de l'étape correspondante dans le parcours ;
- la date de la sortie positive du parcours par trimestre et par année.

Je rappelle que les croisements concernant le profil des bénéficiaires n'ont été réalisés que pour l'étude sur l'étape de mobilisation par la culture.

Mon objectif était d'obtenir la répartition des groupes mis en comparaison, suivant les différents critères ci-dessus. Pour cela, j'ai systématiquement mis en colonne les groupes à comparer et en ligne les autres critères, en demandant un croisement en nombre (*Cf. Annexe 23*). Ensuite, pour un souci de compréhension, j'ai appliqué un pourcentage en colonne (*Cf. Annexe 24*).

La dernière partie de mon travail a consisté à mettre en place une représentation graphique des chiffres les plus importants et de ceux les plus lisibles visuellement. Enfin, pour les présentations futures, j'ai mis en page mes études.

Je vais maintenant présenter les deux études que j'ai réalisées, au cours de mon stage, en commençant par l'étude d'impact des actions culture.

2.2- Etude sur les étapes de mobilisation par le support culturel

2.2.1- Objectifs de l'étude

Une fois par an, Emmanuelle Barbier Maître réalise une évaluation de chacune des structures, travaillant sur la mobilisation par le support artistique et culturel. Cette évaluation est à la fois, une analyse quantitative des actions mais aussi une analyse qualitative. A partir de là, elle synthétise l'ensemble de ces documents dans un bilan de l'action.

Le bilan de l'action 2007 « mobilisation par le support artistique et culturel », présente :

- le cahier des charges 2007 avec les objectifs spécifiques de ces actions, le public ciblé, la plus value recherchée et les moyens à mobiliser ;
- les opérateurs retenus sur l'action en 2007 et un récapitulatif des financements. On comptabilise 10 actions qui ont été retenues, portées par huit opérateurs ;
- la synthèse des évaluations quantitatives et qualitatives avec le tableau des montées en charge (nombre de personnes conventionnées et nombre de participants réalisés), la répartition, en pourcentage, des bénéficiaires selon le dispositif d'accompagnement, la temporalité de l'action, les apports qualitatifs pour les participants et les autres typologies d'étapes mobilisées pendant l'action culture ;
- les principaux partenariats culturels mobilisés ;
- et les perspectives 2008 en terme d'actions, onze actions retenues dont deux nouvelles, et en terme de financements.

En complément de ce bilan, le directeur d'ALLIES-PLIE de Lyon a demandé une étude sur le type de sortie que pouvait engendrer la participation à une étape culture. Nous avons donc décidé, avec mon tuteur de stage et Emmanuelle, d'élargir cette demande en termes de profils des bénéficiaires et de caractéristiques des parcours de ceux-ci, et non pas uniquement en terme de répartition entre les sorties positives et les sorties autres.

L'objectif était de venir appuyer le bilan annuel, par une étude d'impact permettant de donner une vision statistique des parcours qui mobilisent une étape culture, ce qui n'a jamais été possible de faire précédemment sous ACCESS. Nous voulions finalement avoir un appui quantitatif des retours qualitatifs des référents sur ce type d'actions.

Pour cela, j'ai sélectionné les bénéficiaires PLIE selon deux critères :

- l'action culture ayant été mise en place en 2005, n'ont été retenus que les bénéficiaires encore en parcours à cette date, c'est-à-dire les bénéficiaires sortis après 2005, sans tenir compte de la date d'entrée dans le dispositif ;

- pour travailler sur des parcours fixes, n'évoluant pas pendant l'étude, les bénéficiaires sélectionnés étaient sortis au plus tard en décembre 2007.

J'ai donc observé le parcours de 3445 bénéficiaires du PLIE. Deux groupes ont été formés, celui des personnes ayant participé au moins à une action de mobilisation par la culture, composé de 78 personnes, et le groupe de comparaison, comprenant 3367 bénéficiaires n'ayant pas réalisé ce type d'action au cours de leur parcours.

Les résultats et les interprétations de cette étude sont présentés dans le paragraphe suivant. A noter que les résultats se déclinent sous deux formes, les moyennes et les croisements. La suite est une synthèse des chiffres jugés les plus évocateurs et les plus importants. La totalité des chiffres sont donnés en annexes dans le tableau des moyennes (*Cf. Annexe 25*) et dans le tableau des croisements (*Cf. Annexe 26*) ainsi qu'une illustration graphique (*Cf. Annexe 27*) venant les compléter.

2.2.2- Résultats et interprétations

➤ Le profil des bénéficiaires

Les bénéficiaires PLIE du groupe « culture » (c'est-à-dire ayant fait au moins une étape de mobilisation par la culture) sont répartis comme suit :

- 75 % sont des femmes contre 50 % pour le groupe de comparaison (sans étape culture) ;

- les 36-50 ans sont les plus largement représentés avec 60 % de la population (44 % pour le groupe de comparaison) ;

- 32 % des personnes ont un niveau de qualification CAP-BEP contre 23 % pour le groupe de comparaison ;

- enfin, on compte 76 % de personnes seules contre 62 % pour l'autre groupe.

➤ Le parcours des bénéficiaires

Les personnes ayant réalisé une étape culture ont, en moyenne, un parcours d'une durée de 26 mois, ce qui est plus long que pour le groupe sans étape culture, où celle-ci est de 19 mois.

Pour 40 % des personnes, l'étape culture est une étape de début de parcours, elle intervient la première année. Elle intervient dans la deuxième et troisième année pour respectivement 25 % et 20 % des personnes. Cette étape à une durée moyenne de participation de 3,2 mois.

En terme de nombre moyen d'étapes, les personnes ayant fait l'étape culture mobilisent plus d'étape : 8,2 étapes au total et 6,6 étapes en ne comptabilisant pas l'étape culture, contre 4,2 étapes pour le groupe de comparaison. De plus, les personnes toujours dans le dispositif la quatrième année après leur entrée en parcours et ayant réalisé l'étape culture, mobilisent encore 2,35 étapes par an, hors l'étape en question, contre seulement 0,8 étapes par an pour le groupe « sans étape culture ».

Les différences significatives entre les deux groupes se font au niveau du positionnement sur les autres types d'étapes. Ainsi, les personnes ayant fait l'étape culture se positionnent pour 53 % d'entre eux sur une action de « mobilisation et dynamisation » et pour 41 % sur une étape « intégration et maintien dans l'emploi ». Pour le groupe n'ayant pas fait d'étape culture, c'est respectivement 15 % et 13 %.

Le nombre moyen d'entretiens est, quant à lui, quasiment multiplié par deux pour les personnes ayant fait au moins une étape culture, 31 contre 16.

Enfin, pour s'intéresser aux sorties, le taux de sortie positive est quasiment identique entre les deux groupes (46 % pour le groupe « culture » contre 47,5 % pour le groupe de comparaison). Néanmoins ces sorties positives surviennent tardivement pour un plus grand nombre, avec une majorité de 47 % lors de la deuxième année de parcours (8 % la première année et 30 % la troisième). Pour le groupe « sans étape culture », les pourcentages s'échelonnent de 31 % la première année à 40 % la deuxième et redescendent à 19 % la troisième année. La nature des sorties positives est également différente. Le groupe « culture » sort plus fréquemment sur des contrats aidés (25 % contre 13 % pour l'autre groupe). Il en va de même pour la nature des sorties autres avec moins d'abandon de parcours (9,5 % contre 30 %), plus fréquemment des changements de projets (14 % contre 5 %), des réorientations vers d'autres dispositifs (14 % contre 6 %), des transferts vers d'autres opérateurs (14 % contre 11 %) et un meilleur repérage des problèmes de santé (17 % contre 8 %).

➤ Les grandes tendances

Les résultats précédents, notamment la durée du parcours et la nature des étapes et des sorties positives, nous montrent que le public, positionné sur l'étape de mobilisation par la culture, nécessite un accompagnement renforcé à l'emploi.

La nature des sorties autres ainsi que le nombre d'entretiens individuels avec le référent de parcours met en évidence l'adhésion et la relation de confiance qui s'instaure et qui dépasse la relation d'aide à la recherche d'emploi.

Enfin, la place de l'étape culture dans le parcours et le nombre d'étapes mobilisées témoigne du rôle de dynamisation du parcours que joue l'étape culture.

L'ensemble de ces résultats ont été présenté, au même titre que le bilan 2007, à plusieurs reprises. Dans la suite, je vais donc aborder les remarques qui nous ont été faite lors des diverses présentations ainsi que les apports à attendre de cette étude.

2.2.3- Présentations et mise en œuvre

➤ Comité technique

La première présentation de l'étude d'impact a été réalisée dans les locaux du grand Lyon, le 15 mai 2008, lors du comité technique de suivi de la mission insertion culture.

L'étude a bien été accueillie, notamment sur le fait de la nouveauté des résultats. Mais plusieurs remarques ont été faites sur :

- le déséquilibre entre les deux groupes, le groupe « culture » comptant beaucoup moins de bénéficiaires que le groupe de comparaison. Il vient de suite à l'esprit que les résultats pour le groupe des bénéficiaires ayant fait au moins une étape culture sont moins significatifs et non comparables à ceux du deuxième groupe.

- la non représentation d'un public plus difficile, pour le groupe « culture » par rapport au groupe « sans étape culture », en vue des critères sélectionnés.

Suite à ces remarques, nous avons décidé de calculer, de nouveaux, l'ensemble des statistiques de l'étude, en constituant des groupes similaires (étude non développée dans ce rapport). Le groupe de comparaison devient donc un groupe test constitué de 78 bénéficiaires et ayant la même répartition dans leur profil. Les résultats de cette deuxième étude confirment ceux de la première, avec les groupes « déséquilibrés », et élimine de ce fait les doutes sur la significativité des résultats du groupe « culture ».

D'autres croisements sur le type de logement et le type de revenu (RMI ou non) ont été réalisés, dans le but d'obtenir des critères plus représentatifs d'un public difficile. Malheureusement, les problèmes de non remplissage de la base ABC, plus spécifiquement sur ces deux champs, ne nous ont pas permis d'obtenir des résultats probants.

➤ Réunion d'équipe

La deuxième présentation c'est faite pour répondre à la curiosité de nos collègues d'ALLIES. Nous avons donc exposé nos résultats lors de la réunion d'équipes du 16 juin 2008.

Là aussi, l'étude a suscité des remarques sur le fait qu'on montrait que la participation à une étape de mobilisation par la culture permettait de rendre le bénéficiaire acteur de son parcours. La restitution auprès des opérateurs, pour une réinterprétation, a été évoquée et, pourquoi pas, un questionnaire aux 78 participants à l'étape, pour justifier les résultats d'une manière qualitative. Enfin l'accent a été mis sur l'écart entre les deux groupes, au niveau du taux de rupture, et la nécessité de mettre ceci en avant.

➤ Réunion avec les référents

Enfin, la restitution des résultats auprès des opérateurs nous semblait indispensable pour nous aider dans leurs interprétations. Elle c'est faite le 7 juillet 2008, en présence de trois structures, le CIDFF du Rhône, l'IFRA et Tremplin Anepa.

En résumé :

- les caractéristiques du public, participant aux étapes culture, correspondent à celles du public du CIDFF. Tremplin Anepa a l'impression d'orienter plus d'hommes que de femmes et spécifie que le niveau de qualification est lié aux territoires.

- la nature des autres étapes réalisées montre des personnes fragilisées qui rentrent donc dans un dispositif de mobilisation. Cela permet de légitimer l'existence de l'étape culture dans les parcours et de montrer qu'elle emmène beaucoup de choses.

- Il est connu que le nombre d'étapes mobilisées chute avec les années de parcours et la participation à une étape culture permet donc la re-mobilisation.

- Le lien avec le référent s'explique de différentes façons. Les bénéficiaires, après une sortie culturelle, reviennent vers le référent pour partager leurs impressions et leurs ressentis. Aussi, une fois que les bénéficiaires comprennent que la structure peut leur apporter autre chose qu'un emploi, ils transforment leurs rapports avec celle-ci.

- L'étape culture permet de se positionner sur des sorties positives mais sur le long terme, ce qui permet de ne pas voir plus tard le retour des bénéficiaires, ce qui aurait tendance à ce passer lors de sorties trop rapides. A noter la cohérence de l'étape culture puisque finalement les personnes les plus loin de l'emploi sont celles qui voient le plus l'intérêt à avoir autre chose que de l'emploi.

- La confiance génère la parole. La notion d'hospitalité d'une structure est importante car elle permet d'aller plus loin sur d'autres problématiques. Les référents ne sont pas sur un contrat d'engagement avec les bénéficiaires. De ce fait, il est compliqué de faire signer les feuilles de présence car cela risque de brouiller ce qu'il se crée lors de l'événement culturel. Ce dernier permet en effet de mettre en place une stratégie pour adoucir tout le reste, c'est un cadre en pointillé qui permet des aérations. Il reste tout de même important d'expliquer aux bénéficiaires que nous restons dans le cadre d'une action qui demande de rendre des comptes aux financeurs.

- En conclusion, lors des étapes de mobilisation par la culture, des choses se jouent avec les structures, les référents, le personnel des institutions culturelles qui permet une amorce, une accroche et le maintient dans le parcours. L'étude explique le bien fondé de cette action et permet d'appuyer le qualitatif par du quantitatif.

➤ Mise en oeuvre

L'étude d'impact sur les étapes de mobilisation par le support artistique et culturel permet aujourd'hui d'accompagner les bilans annuels et de les agrémenter par des statistiques produites sur la base des bénéficiaires ayant participé à ce type d'étape.

Dans ce sens, elle a été exposé lors d'un colloque à Strasbourg « ligne emploi et insertion » par Emmanuelle Barbier Maitre et envoyé par mail à l'ensemble des structures culturelles d'insertion.

Les enjeux sont multiples :

- la valorisation de ce type d'étape ;
- des financements plus importants ;
- la légitimation des exigences faites auprès des financeurs ;
- l'engagement d'autres financeurs ;
- la défense auprès des directions au sein même des structures culturelles.

Suite à cette étude, nous avons décidé d'étendre l'analyse statistique à l'ensemble des autres axes : référent de parcours, mobilisation et dynamisation, mise en situation de travail, accès à la formation, préparation et accès à l'emploi et actions complémentaires.

Les données étant trop nombreuses à interpréter, nous nous sommes focalisé sur les étapes emploi et plus spécifiquement sur les SIAE.

Comme précédemment, je vais vous donner les résultats jugés les plus importants. La totalité des moyennes (*Cf. Annexe 28*) et des croisements (*Cf. Annexe 29*) ainsi que les graphiques (*Cf. Annexe 30*) se trouvant en annexe.

2.3- Etude sur les étapes emploi: zoom sur les SIAE

2.3.1- Objectifs de l'étude et définitions

La deuxième étude réalisée est un focus sur les SIAE, structures d'insertion par l'activité économique. Elles ont pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés, de bénéficier de contrats de travail, en vue de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Les postes engagés en SIAE relèvent de contrats aidés de l'Etat et sont encadrés d'un accompagnement renforcé.

Suite à des questionnements sur les résultats et à des remises en cause sur l'efficacité des ateliers et chantiers d'insertion, il nous a été demandé, à mon tuteur et à moi-même, d'effectuer une étude du même ordre que celle concernant l'étape culture.

Nous avons donc pensé qu'il serait intéressant d'obtenir des statistiques sur les ACI mais aussi de pouvoir les comparer aux autres types de SIAE. L'objectif étant de voir si les ACI permettent d'obtenir des résultats équivalents, en terme de sortie, mais aussi d'analyser la nature des sorties et la typologie des parcours. Elle permettra de justifier ou non l'existence de structures comme celles-ci.

A partir de ma base totale, comprenant 4749 personnes, c'est-à-dire tout les bénéficiaires sortis avant fin 2007, j'ai fait les mêmes calculs pour huit groupes distincts :

- la base complète ;
- les bénéficiaires n'ayant pas eu d'étape emploi ;
- les bénéficiaires ayant fait au moins une étape en ACI. Les ACI sont des dispositifs conventionnés, ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi. Ces personnes sont alors titulaires d'un véritable contrat de travail (contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat insertion - revenu minimum d'activité, contrat initiative emploi) ;
- ceux ayant fait au moins une étape en Association Intermédiaire (AI). Les AI ont pour objectif la mise à disposition, auprès d'entreprises, de particuliers ou de collectivités locales, à titre onéreux mais à but non lucratif, de personnes privées d'emploi et connaissant des difficultés sociales et professionnelles ;
- ceux ayant fait au moins une étape en Entreprise d'Insertion (EI). Cette démarche d'insertion par l'entreprise vise à offrir à des publics en situation professionnelle difficile, un emploi avec un encadrement et un accompagnement renforcés dans une structure de production de biens et services. C'est un sas préparant la personne à occuper ensuite un emploi de droit commun ;
- et ceux ayant fait au moins une étape en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI). Ces entreprises favorisent l'insertion professionnelle par la conclusion de contrats de travail temporaires d'insertion, d'une durée maximale de 24 mois, après signature, avec l'entreprise utilisatrice, d'un contrat écrit de mise à disposition.

Pour plus de précision, le groupe des étapes en EI a été partitionné en deux sous groupes : les bénéficiaires ayant fait au moins une étape en EI régie et ceux ayant fait au moins une étape en EI autre. Ces résultats sont présentés ci-après.

2.3.2- Résultats

Les durées moyennes de parcours sont réparties autour de 20 mois, avec la durée de parcours la plus petite qui est celle des ETTI (17 mois). Les ACI et les EI font les premières entrées dans le parcours (dans les 4 premiers mois) et les AI font les entrées en étapes les plus tardives (au cours du sixième mois).

Le nombre moyen d'étapes mobilisées par année de parcours montre une tendance générale. Pour l'ensemble des SIAE, ce nombre est divisé par deux entre la première (environ 3 étapes) et la deuxième année de parcours (autour de une étape) et tend à se stabiliser par la suite. La différence se fait par rapport aux personnes n'ayant pas fait d'étape emploi, le nombre d'étapes mobilisées est alors bien moins important (une étape la première année puis quasiment aucune).

Au niveau des entretiens individuels, ici encore, la tendance reste la même avec toutefois des écarts plus visibles entre groupes. Globalement, on remarque une chute du nombre d'entretiens la deuxième année (de 8 à 4 entretiens). Pour les parcours sans étapes emploi, le nombre reste inférieur à celui des autres groupes (4 entretiens la première année) jusqu'à la cinquième année où il les rejoint (autour de 2 entretiens). A noter que le bond de la quatrième année pour les ETTI est peu significatif car l'échantillon est faible. Cela s'explique par le fait que l'on travaille, pour le nombre moyen d'étapes et le nombre moyen d'entretiens, sur les personnes encore en parcours, l'année considérée.

En s'intéressant à la nature de la sortie, ce qui saute au yeux, c'est le taux de sorties autres pour le groupe « sans étape emploi » (quasiment 90 %). Nous pouvons aussi remarquer que le groupe « ETTI » est le seul à avoir un taux de sorties positives (51 %) supérieur à celui des sorties autres (49 %). Pour les catégories restantes, nous sommes sur des proportions équivalentes (45 % versus 55 %).

Au niveau du motif des sorties autres, nous remarquons moins d'abandon de parcours pour les catégories ACI et AI (22 % et 25 %) et beaucoup plus pour les ETTI (53%). Quant aux motifs des sorties positives, pour les SIAE privée des ACI, les proportions sont quasi identiques. Pour les ACI, nous voyons un taux de formations qualifiantes longues (20 %) deux fois plus grands, au détriment des CDI (27 % contre 43 % pour les autres SIAE). La différence se fait surtout avec les parcours sans étape emploi où nous avons un partage entre les formations qualifiantes longues (57 %) et les créations d'entreprises (29 %) et où les CDD et les CDI sont absents (inférieur à 2 %).

Enfin, pour les dates de sorties positives selon les groupes, trois tendances se dégagent :

- les parcours sans étape emploi ont un pourcentage de sorties positives supérieur la première année puis passe et reste en dessous des groupes des SIAE ;
- les groupes « ACI », « AI » et « EI » décrivent une même courbe avec un bond des sorties positives la deuxième année suivi d'une descente modérée. Nous sommes plus sur de la création de parcours ;
- la catégorie « ETTI » diffère des précédentes les deux premières années. Elle décrit une courbe plus stable, tout d'abord supérieure puis inférieure. Elles se rejoignent dès la troisième année.

Comme vous le constaté, nous avons essayé de donner une description simple des résultats, sans rentrer dans des interprétations. En effet, le but étant d'engager le dialogue, de produire des interrogations et de confronter les points de vue, lors de diverses présentations et de ne pas donner d'explications hâtives de ces résultats. De plus, je ne pensais pas avoir assez de recul quant aux fonctionnements des différentes structures, pour pouvoir emmener un regard « critique » ou une opinion sur les chiffres obtenus.

2.3.3- Présentations et mise en oeuvre

A ce jour, une unique présentation a été faite lors de la réunion d'équipe du 22 juillet 2008. Voici les analyses qui en sont ressorties :

- le fait de ne pas avoir d'étape emploi, donne un parcours court alors que l'intégration dans une SIAE le rallonge de 10 mois. Les AI permettent de sortir rapidement. Peut-être qu'elles n'arrivent plus à retenir les personnes comme avant ?

- l'absence d'étape emploi entraîne des sorties autres et si un faible pourcentage sort positivement, c'est sur des créations d'entreprises.

Monsieur Belley, directeur d'ALLIES-PLIE de Lyon, a demandé à ce que cette étude soit classée dans les documents de l'association, en vue de sa diffusion. Tous ont considéré que c'était un outil très intéressant pour piloter le dispositif.

Il serait peut être judicieux d'organiser, tout comme avec l'étude d'impact de l'étape culture, une confrontation de ces résultats avec les structures d'insertion par l'activité économique, pour pouvoir les enrichir qualitativement.

La dernière partie de ce rapport va me permettre de faire un bilan de mon stage avec un bilan du travail réalisé mais aussi un bilan au niveau personnel.

3- Analyse

3.1- Bilan des études

Mes études se sont bien déroulées. J'ai atteint mes divers objectifs, tout d'abord, en mettant en place une base EXCEL, qui m'a permis de faire des croisements à plats, ensuite, en réalisant ces croisements, à l'aide de tableaux croisés dynamiques, ainsi que des calculs de moyenne pour, enfin, avoir une vision quantitative nouvelle de l'impact des actions culture et de l'intégration d'une SIAE sur le parcours des bénéficiaires.

Malheureusement, mon stage n'étant que de quatre mois et la mise en place de la base de données globale ayant pris du temps, je n'ai pu m'impliquer dans d'autres analyses telles que l'étude de l'existence de parcours types d'insertion et la représentation visuelle, sous forme de frise chronologique, des parcours des bénéficiaires. J'ai également laissé en suspend l'ensemble des études menées sur les autres catégories d'actions.

Néanmoins, j'ai pu débiter une analyse très rapide sur les parcours. A savoir, quel est l'impact, sur la nature des sorties, de faire chaque type d'actions dans les 6 premiers mois, dans la première année et dans les 7 à 12 mois du parcours. Les résultats ont été transmis, accompagné d'une explication, à mon tuteur entreprise et pourrais lui être utiles par la suite. Ma base de données, ainsi que l'ensemble des études que j'ai réalisées, sont également resté en copie chez ALLIES-PLIE de Lyon. Un des chefs de projet suivant actuellement une formation sur EXCEL et plus précisément sur les tableaux croisés dynamiques, mon travail peut lui permettre d'avoir un point de départ pour engager de nouvelles études et les mener à bien. De plus, la base des différentes études menées étant parfaitement en place, et les résultats n'étant pas fixes, des suppléments pourront être apportés selon les besoins et les questionnements à l'œuvre. Mes études pourront également servir de support lors d'autres rencontres et de présentations.

La réalisation de l'étude culture va être bénéfique à cette action : elle lui donne de la légitimité et permet un angle de vue différent, qui vient alors compléter les bilans annuels. Elle montre le réel impact d'une telle étape sur les parcours d'insertion et sa nécessité. Elle permet aussi de tenir tête aux détracteurs qui ne raisonnent qu'en terme de taux de sorties positives, puisqu'on arrive à des taux de sorties équivalents mais avec une vraie construction de parcours par les bénéficiaires et une relation privilégiée avec les référents, alors qu'au départ, le public est plus en difficulté.

Quant à l'étude sur les SIAE, elle permet, elle aussi, de rassurer sur les résultats de telles structures, particulièrement en ce qui concerne les ACI. En effet, on voit que globalement les résultats sont les mêmes. La grande remarque se fait surtout sur les parcours ne mobilisant pas d'étape emploi : cette étape joue un rôle important en terme de nature de la sortie.

Il faudrait cependant continuer la présentation et la diffusion de ces études auprès de toutes les personnes concernées. Ces études pourraient également s'enrichir au fil des années, en complétant les bases avec les nouvelles données sur les bénéficiaires entrés ou en mettant en place de nouveaux croisements.

3.2- Bilan personnel

Tout au long de mon stage j'ai été totalement intégré au sein de l'équipe d'ALLIES-PLIE de Lyon. Ce stage a été une expérience très enrichissante et bénéfique pour moi et m'a permis d'apprendre.

Malgré un contexte particulier, lié aux changements politiques et aux changements au sein de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, de la période des bilans, du marché aux actions, de l'assemblée générale d'ALLIES, et du déménagement dans les nouveaux locaux, mes collègues ont su m'accueillir et me fournir de bonnes conditions de travail. Chacun c'est montré attentif et disponible et a su m'apporter l'aide dont j'avais besoin.

Monsieur Galland m'a permis de comprendre le fonctionnement d'une association comme ALLIES et d'élargir mon champ de vision, en me faisant participer à des réunions diverses : réunion d'équipes, Lutte Contre les Discriminations, réunion des directeurs de structures, commissions de validation, rencontre avec les élus chargés de l'insertion, assemblée générale des associations référents de parcours... Il m'a également permis d'apprendre sur moi-même et sur mes capacités. Il a pris de son temps pour m'expliquer les choses et me guider tout au long de mon stage. Lui et Emmanuelle Barbier Maître ont su m'encadrer et me faire sortir de mon simple rôle de stagiaire.

Ce stage a donc été une véritable intégration dans la vie active, de plus dans un domaine et un type de structure que je n'avais jamais côtoyé. Il m'a permis de voir comment utiliser les connaissances, acquises à l'université, au monde du travail et de les confronter à la réalité du terrain. Cette immersion, au sein du PLIE de Lyon, m'a appris encore un peu plus sur moi-même. En effet, j'ai vu que j'étais capable de donner de la valeur ajoutée à un travail que l'on me confiait et d'apporter ma vision des choses tout en suivant des directives précises. J'ai également appris sur ma capacité d'adaptation lorsqu'on me demandait d'accomplir une tâche que je n'avais jamais faite. J'ai compris que l'insertion est un secteur difficile, avec des enjeux multiples, mais que la satisfaction est encore plus grande quand on arrive à mettre en place des outils constructifs, qui permettent d'avancer.

CONCLUSION

Pour conclure, je pense que les deux études que j'ai réalisées pendant mon stage, l'étude d'impact des étapes de mobilisation par le support culturel et l'étude sur les structures d'insertion par l'activité économique, pourront être d'une grande utilité aux personnes en charge de ces axes. En effet, elles leur permettront d'avoir une vision quantitative différente puisque certaines statistiques n'avaient jamais pu être calculées et donc d'appuyer les retours qualitatifs faits sur ce type d'étapes. Ces résultats vont pouvoir également être valorisés au sein même des associations « référents de parcours » et, aux vues des résultats, donner de la légitimité aux étapes cultures et aux SIAE. Enfin, la base de données que j'ai mise en place pourrait servir de point de départ pour d'autres études de ce genre.

En ce qui concerne le déroulement de mon stage et des apports personnels et professionnels, mon intégration au sein de l'association ALLIES-PLIE de Lyon a été immédiate. Toute l'équipe m'a mis à l'aise en créant une bonne ambiance de travail et en m'apportant leurs aides quand j'en avais besoin.

Ce stage m'a permis de mettre en pratique mes acquis mais aussi à développer mon sens de l'autonomie, de la précision et de l'adaptabilité.

N'ayant jamais côtoyé le « monde de l'insertion », j'ai pu ainsi apprendre de nombreuses choses et comment fonctionnait une association comme celle-ci. J'ai également passé trois journées en dehors du PLIE : une dans une structure « référent d'étape », l'armée du salut, et deux autres dans une association « référent de parcours », ALIS, mes permettant de comprendre leur fonctionnement et d'avoir une vision plus large du travail dans ce domaine.

Ce stage a répondu à mes attentes et m'a été bénéfique.